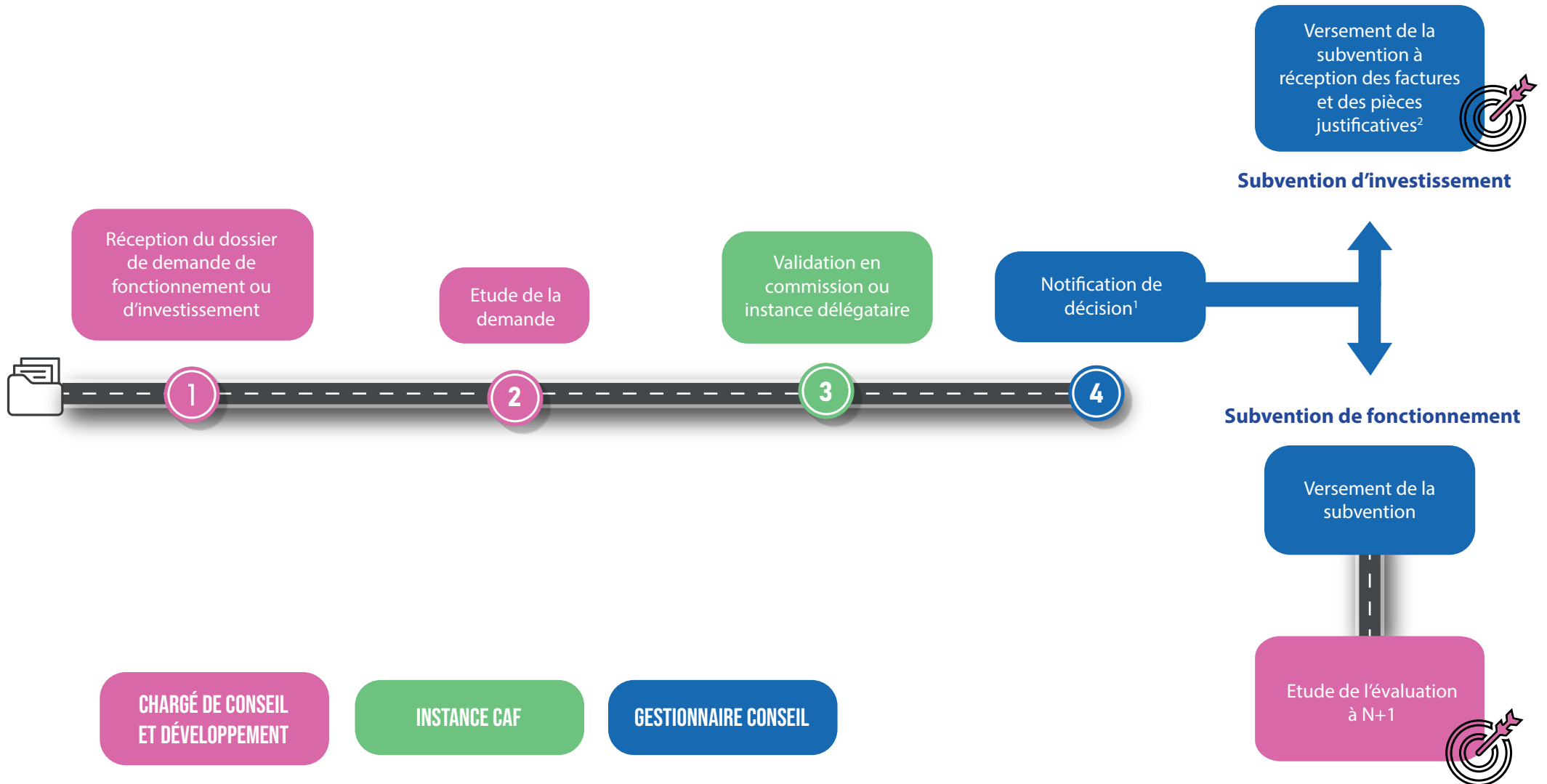


CYCLE DE VIE D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION



¹ Un conventionnement est également obligatoire si le montant de la subvention est supérieur à 23 000 €

² Pour certains dispositifs, une visite de fin de travaux est obligatoire pour verser le solde de la subvention